

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-OHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Deuxième dimanche de l'Épiphanie.—Réponse de N. T. S. P. le Pape Léon XIII aux membres du Sacré-Collège.—Ave Maris Stella.—Les élections dans l'Église.—L'esclavage africain.—Le Dr Dollinger.—Les écoles publiques aux États-Unis.—Echos de Rome.—Chronique.—Nouvelles religieuses : Mexique, Allemagne, Venezuela.—Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	20	JANVIER	— St-Benoit.
MERCREDI,	22	“	— St-Timothee.
VENREDI,	24	“	— St-Paul de joliette.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	19	JAN VIER	— 2 Ep. SS. Nom de Jésus d. 2 cl.
Lundi,	20	“	— SS. Fab. et Séb. MM. d.
Mardi,	21	“	— Ste-Agnès V. M. doub.
Mercredi,	22	“	— SS. Vincent et Anastase, MM. S.
Jendi,	23	“	— Epous. de la T. S. V., d. m.
Vendredi,	24	“	— St-Timothee, E. M. d.
Samedi,	25	“	— Conv. de S. Paul Ap., d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 19 Janv. — Annonce de la fête de l'Archiconfrérie de N D. des Victoires et de l'Indulgence.

Cathedrale. — Vendredi 24 à 7 h. P. M. ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification.

Samedi 25, à 7 hrs P. M. salut de l'Archiconfrérie pour la fête de la Conversion de St-Paul.

Hotel-Dieu. — Jeudi 23, visite pastorale et rénovation des vœux.

Dimanche 19 Fête du Titulaire du T. S. Nom de Jésus et St-Canut. Solennité du Titulaire de St-Paul Ermite, St-Sulpice et St-Antoine Abbé.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

DEUXIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

“ Il se fit des noces à Cana, en Galilée.”

(S. Jean, II.)

I. Avant la venue de Jésus-Christ dans le monde, la plus haute faveur que Dieu accordait aux hommes, c'était de les agréer parmi ses serviteurs. Mais après son heureux avènement, il a daigné leur conférer le titre d'enfants de Dieu ; et à cette fin, il les a tellement rendus participants de ses propres prérogatives, qu'ils ne portent pas seulement le nom d'enfants, mais ils le sont en réalité, et ils possèdent les droits des héritiers du ciel. Cependant l'adorable Sauveur a fait plus encore ; et, dans l'excès de son amour, il a voulu choisir des âmes consacrées pour les élever au rang d'épouses et contracter avec elles une alliance véritablement nuptiale. C'est ce grand mystère que célèbrent à l'avance le psalmiste et les prophètes ; c'est ce mariage tout céleste que l'Évangile nous représente sous les formes sensibles des noces de Cana, et que l'Église nous explique par la bouche de ses docteurs, aussi bien que par les cérémonies solennelles de la profession religieuse. Quel grand spectacle devant les anges et les hommes, de contempler le mystère où l'âme consacrée à Dieu entend cette parole ravissante : “ Venez, épouse du Christ, et recevez la couronne que je vous ai préparée dans l'éternité.”

Ce mystère ineffable nous laisse pressentir combien le cœur de Jésus nous aime.

II. Quand, dans les alliances terrestres, une des parties contractantes vient à mourir, le mariage est dissous ; il n'y a plus d'engagement, plus d'alliance. Mais les liens du mariage céleste

sont immortels; et la mort, loin de les rompre, les resserre davantage et les consolide à jamais. Or, toutes les conditions de ce mariage se résument, selon saint Bernard, en ces deux mots : "aimer et être aimé. Aimer, non pas seulement au milieu des consolations, des prospérités et des délices, mais aimer au milieu des épreuves, des tentations, des ténèbres et des aridités. La couronne royale ne sera solennellement décernée aux épouses du Roi des rois que si elles persévèrent jusqu'à la fin dans un amour généreux et fidèle.

REPONSE

DE

NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII

AUX

MEMBRES DU SACRE-COLLEGE

A l'occasion des fêtes de Noël, le Pape a reçu les félicitations et les vœux du Sacré-Collège. A une très belle adresse qui lui était présentée par Son Éminence le cardinal Monaco La Valette, doyen du Sacré-Collège, le Souverain Pontife a répondu substantiellement en ces termes, après avoir rendu ses souhaits au Sacré-Collège et fait ressortir l'union parfaite de sentiments et d'affection qui existe entre les cardinaux et le Souverain Pontife :

" Les souhaits de paix que vous faites, monsieur le cardinal, ne sauraient être plus propices ni plus adaptés aux temps actuels qui sont des temps de persécution et de lutte.

“L'Église, son action dans le monde, son sacerdoce, ses enseignements, les intérêts sacrés dont elle a la garde sont combattus partout, mais surtout en Italie et à Rome. Par tous les moyens et avec toute sorte d'astuce, on la persécute et on veut la chasser de la vie sociale.

“Toutes les institutions catholiques dans leur prodigieuse variété, sont visées pour s'en emparer et leur ôter tout caractère religieux et chrétien. Ce sont là des faits bien connus et l'on n'exagère pas en ajoutant que cette guerre est poussée directement contre Dieu même.

“Cette audace diabolique étant impuissante contre Dieu, s'attaque avec une haine et une fureur sataniques à l'Église du Christ et à ses fils. Cette lutte n'épargne rien ; elle essaie d'ébranler et, s'il était possible, de détruire jusque dans ses fondements l'œuvre de Dieu.

“C'est pour cela que la paix est si nécessaire, car la position du Saint-Siège est plus difficile que jamais ; sa liberté, son indépendance, sont soumises à des entraves intolérables.

“D'autre part, Nous nous réjouissons grandement de l'union qui existe partout entre les fidèles et les pasteurs, union dont chaque jour Nous recevons de nouvelles preuves. Pour mieux confirmer cette union, Nous avons décidé d'envoyer aux évêques une encyclique qui paraîtra bientôt afin d'inculquer plus profondément encore aux catholiques leurs devoirs qui sont l'amour de l'Église, la profession ouverte et courageuse de la foi chrétienne, la défense et le développement des œuvres religieuses, la concorde parfaite entre eux et la soumission de tous aux pasteurs sacrés.”

Le Pape a terminé en faisant des vœux pour que Dieu exauçant les prières de la chrétienté, mette bientôt un terme aux épreuves de l'Église.

O homme, tu as coûté trop cher au cœur de Marie pour qu'elle refuse d'être ta mère !

Gardez ma loi et mes préceptes, et vous trouverez une source de vie.

(Proverbes).

AVE MARIS STELLA (1).

I.

Salut, des mers brillante étoile,
Qui seule avez un Dieu pour Fils !
Vierge de pureté sans voile
Qui nous ouvrez le Paradis.

II.

Vous qui de la bouche d'un ange
Reçûtes l'Ave solennel
En qui d'Eva le nom se change,
Apportez-nous la paix du ciel.

III.

Du criminel brisez les chaînes,
Et de l'aveugle ouvrez les yeux ;
Loin de nous bannissez les peines ;
Et des vrais biens comblez nos vœux.

(1) L'auteur de cette élégante et fidèle traduction de "l'Ave Maris Stella," est M. l'abbé Denis, prêtre de Saint-Sulpice, et professeur au collège de Saint-Charles, situé près d'Ellicott City, à quelques lieues de Baltimore. A notre demande, il a bien voulu nous permettre de la publier dans la SEMAINE RELIGIEUSE. Nous avons l'honneur de compter M. l'abbé Denis parmi nos abonnés, nous sommes très heureux de l'avoir aujourd'hui comme collaborateur. (Note de la rédaction).

IV.

Daignez vous montrer notre mère,
Et de vos mains, avec amour,
Qu'il accepte notre prière
Le Sauveur qui vous doit le jour.

V.

Unique entre toutes les femmes,
Vierge de douce aménité,
Chassez le vice, ornez les âmes
De douceur et de chasteté.

VI.

Faites nous marcher dans la voie
Où nous appellent vos vertus,
Et contempler, ravis de joie,
L'auguste Force de Jésus.

VII.

Louange, hommage à Dieu le Père,
Honneur au Christ, le Roi des rois,
Amour à l'Esprit de lumière,
Et gloire égale à tous les trois.

O que les yeux de la foi sont puissants ! ils voient la majesté de Dieu sous la petitesse d'un enfant ! (P. Nouet).

LES ELECTIONS DANS L'EGLISE.

A propos de l'élection du nouveau supérieur général de l'Ordre des Frères-Mineurs, qui a eu lieu récemment à Rome, la *Revue Franciscaine* donne des détails intéressants pour notre temps de suffrage universel.

“ La cérémonie, dit-elle, a été des plus imposantes. Le Révérendissime ministre général, entouré de son définitoire, recevait à l'entrée de l'Église le cardinal Simeoni, protecteur de l'Ordre, qui venait pour présider le Chapitre. Après avoir adoré le Saint-Sacrement, Son Éminence s'est rendue à la salle capitulaire et a pris place sur le trône préparé à l'une des extrémités de cette salle, qui a près de cinquante mètres de longueur. Les *vocaux* ou électeurs, au nombre de cent trois, se sont rangés tout autour par ancienneté de province, et l'appel nominal a commencé. Puis le général sortant de charge est venu se mettre à genoux devant Son Eminence, lui remettre le sceau de tout l'Ordre et demander pardon des fautes commises pendant son généralat. L'Éminentissime Cardinal, lui a répondu avec beaucoup de bienveillance et a donné à tous les *vocaux* l'absolution générale. Immédiatement on a entonné le *Veni Creator*, Son Eminence a chanté les oraisons, et chaque vocal, nommément appelé, est venu se placer devant le trône. La main droite sur le crucifix, il déposait de la main gauche son bulletin dans l'urne en disant : *Je jure que j'élis pour ministre général celui que devant Dieu je crois le meilleur.* ”

“ Un suffrage donné avec une telle liberté et un si grave appel à la conscience n'est-il pas une leçon pour les électeurs de notre siècle. Machiavel, ce grand politique, dont la mémoire est loin de rester sans ombre, avait compris que la puissance avaient ces assemblées séraphiques. Il demandait même comme une faveur d'assister au chapitre de l'Ordre dans notre Province de Toscane, pour y apprendre, disait il, “ l'art de gouverner. ”

L'ESCLAVAGE AFRICAIN.

(Notice sur quelques-uns des jeunes nègres rachetés de l'esclavage par les missionnaires du Cardinal Lavigerie.)

MOUDOÛ (CHARLES).

Cet enfant appartient à la grande famille des Fellatats, dont le nom signifie brun clair. Visage d'un brun rougeâtre, traits presque européens, cheveux légèrement laineux, formes sveltes, extrémités menues, taille généralement haute, figure intelligente et expansive : tels sont peints les purs Fellatats par Barh et le général Faidherbe, qui les ont étudiés de près aux deux extrémités de leurs vastes possessions. (Tiré de M. Lucien Dubois : *Afrique australe*).

Notre jeune Fellatat est né vers 1868, aux environs de Tombouctou, d'où il a été enlevé vers l'âge de cinq à six ans, pour se voir emmené captif, à travers le Sahara, jusqu'à Ouargla, où, après deux ans d'esclavage, il fut rendu à la liberté par les missionnaires d'Alger.

Il se souvient toujours de son père, vénérable vieillard à barbe blanche, et des promenades qu'il faisait avec lui "dans leur grande barque." "sur le grand fleuve," où ils allaient "au clair de la lune" faire la guerre aux hanchari (poissons, mot à mot, viande d'eau), qui y sont très abondants.

Voici comment il raconte sa captivité :

"Un matin que je jouais près de notre ougou (maison), j'entends un grand bruit, et je vois s'élever un nuage de poussière;

“ c'étaient de grands hommes qui accouraient à cheval, tous
“ armés de lances, de sabres et de fusils. C'était le moment où
“ les hommes étaient aux champs. On prit les femmes et les
“ enfants, et on tua ceux qui résistaient. Une femme s'était
“ enfermée avec ses enfants dans sa maison et refusait d'en sortir.
“ Un de ces brigands prit sa pierre à feu pour l'y brûler ; la
“ pauvre mère, affolée par la peur, criait : Brûlez-nous, brûlez-
“ nous, nous ne voulons pas être esclaves.”

Quoi qu'on puisse dire ou écrire de la prétendue douceur de l'esclavage, au moins, dit-on, dans l'Afrique du Nord, voilà un trait qui nous montre, ce semble, ce qu'il faut en penser.

Il est possible, à la rigueur que, dans les provinces de la Turquie et dans certains États de l'Asie ou de l'Afrique, l'esclavage ne soit qu'une sorte de servage : mais n'y eût-il que ce point, songe-t-on à la manière dont on réduit en servitude ces milliers, ou mieux ces millions de créatures humaines ? Car, ne l'oublions pas, la moitié du peuple africain est esclave ; du Cap à l'Algérie, du Congo à l'Égypte, l'Afrique, on peut le dire, n'est qu'un vaste marché d'esclaves.

Et n'oublions pas que pour ses maîtres l'esclave n'est pas même un animal ou une chose, il n'est rien : malade, on l'abandonne ; usé, on le laisse mourir de faim ; estropié, on le tue ; mort, on le jette aux chacals et aux hyènes. Après cette digression, revenons à Mondou.

“ Le soir venu, continue-t-il, ceux qui nous avaient pris s'arrê-
“ tèrent sous de grands arbres pour y passer la nuit. Ils nous
“ menacèrent, sous peine de coups, de garder le plus profond
“ silence, parce qu'ils avaient peur d'être découverts. Nous, au
“ contraire, nous espérions toujours que les hommes de notre
“ village viendraient nous délivrer.”

La nuit entière s'éccula, hélas ! et le secours tant désiré ne parut pas.

Au matin, on fit le partage du butin ; Mondou échut à un mulâtre qui ne le maltraita pas trop, paraît-il, le laissant même durant le trajet courir çà et là, sans être enchaîné comme les autres ; il était si jeune ; où se serait-il enfui ?

A quelques jours de là, pendant une halte, l'enfant vit entrer sous la tente de son maître trois étrangers parmi lesquels il

reconnut son vieux père. Celui-ci apportait une rançon pour racheter son fils unique. Le prix débattu et convenu, comme la nuit était arrivée, le voyageur fut invité à se reposer. Accablé de fatigue et d'émotions, il finit par s'endormir d'un profond sommeil... Le lendemain, à son réveil, son hôte avait disparu, emmenant avec lui le jeune captif dont il avait touché la rançon ! Qui dira la douleur du père ? Pour l'enfant, on l'avait pris endormi, et il ne reconnut que plus tard qu'il était de nouveau orphelin.

Son maître le vendit à un Targui (singulier de Touaregs) qui l'emmena avec lui à In-Salah, dans le Touât.

Disons en passant quelques mots de cet archipel d'oasis dont nous avons déjà plusieurs fois prononcé le nom.

Situé au sud-est du Maroc, précisément à la suite de nos possessions françaises de l'Algérie de ce côté, ce pays est demeuré jusqu'à présent pour nous un pays tout à fait hostile, et il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas dominé In-Salah qui en est la ville principale.

“ Les chefs d'In-Salah, dit le général Philebert, dans son beau livre *La Conquête pacifique de l'intérieur africain*, masqués sous les dehors du fanatisme religieux le plus exalté, en réalité faussés par la crainte de voir notre influence faire cesser leur ignoble commerce, se posent en ennemis acharnés... Abd-el-Kader ben-Badjouda, leur chef, a été l'agent le plus actif de la ligue qui unit les Senoussya, les Touaregs et les gens d'In-Salah, pour nous fermer le passage, et mettre à mort tous ceux des nôtres qui tombent entre leurs mains, comme il est arrivé pour le colonel Flatters et plusieurs Pères Blancs.”

D'In-Salah, Moudou fut de nouveau entraîné à la suite d'une caravane qui se dirigeait vers le M'zab, porté, dit-il, à cause de son jeune âge, tantôt sur le dos d'un chameau, tantôt sur les épaules d'une vieille négresse esclave comme lui. Le voyage, en effet, doit être bien pénible pour des petites jambes de sept ans.

Arrivé à Metlili, il fut rencontré sur le marché public par un de nos missionnaires qui le racheta. Puis, bientôt il fut ramené à Alger, où il trouva quelques jeunes Soudaniens, ses compatriotes, rachetés comme lui de l'esclavage.

Vers le même temps, le cardinal Lavigerie réunissait tous ces chers petits négrillons à Saint-Louis-de-Carthage, pour y être

élevés par ses missionnaires. Plus tard, l'Institut était transféré à Malte, où il est demeuré jusqu'à ce jour.

C'est là que le jeune Pellalat se prépare avec les autres à se rendre digne de devenir un jour, lui aussi, "apôtre de l'Afrique".

LE DOCTEUR DOLLINGER.

L'esprit sectaire a toujours été le grand péril et le grand embarras de l'Eglise catholique dont il a déchiré le sein dès son berceau et qu'il ne cesse, depuis dix-neuf siècles, d'abreuver de peines et de larmes. Son histoire se résume toute entière dans celle des schismes et des hérésies ; ses œuvres sont les œuvres mêmes de l'esprit de ténèbres et de révolte ; la diffusion de l'erreur et du mensonge, et la perte éternelle des âmes.

Cet esprit se reconnaît à un signe : il est impatient de tout jong ; il supporte d'abord l'autorité, mais sans l'aimer et sans la suivre, jusqu'à ce qu'enfin un ensemble de circonstances, souvent imprévues, viennent le jeter ouvertement dans une opposition coupable qui dégénère quelquefois en apostasie.

L'esprit sectaire est-il guérissable ? Sans doute aucun mal moral n'est au-dessus de la vertu curatrice de la grâce de Dieu, mais arrivé à un certain degré, l'esprit sectaire trouve difficilement un remède, et trop souvent il meurt comme il a vécu, le blasphème ou le silence aux lèvres et la révolte au cœur ; triste vérité confirmée par l'expérience mais que la mort du docteur Dollinger vient aujourd'hui encore rendre plus sensible et plus frappant.

Le docteur Jean-Joseph-Ignace Dollinger, naquit à Bamberg, en Bavière, le dernier jour du mois de février 1799. Son père était un physiologiste d'un certain renom. Répondant à l'appel divin, Jean-Joseph résolut d'entrer dans le sacerdoce. Après un

cours d'études suivi avec succès, il fut ordonné prêtre en 1822. Son ardeur pour l'étude unie à un grand talent littéraire le firent bientôt connaître et attirèrent sur lui l'attention publique. A peine âgé de vingt-quatre ans, on le voit enseignant l'histoire ecclésiastique au lycée académique de Scheffenburg. Ses succès comme professeur furent tels que peu de temps après l'Université de Munich lui confia l'une de ses chaires les plus importantes.

Les premiers travaux historiques du docteur Döllinger furent consacrés à la défense de l'autorité du Pape, mais son langage devint bientôt si compromettant, qu'il fut vivement critiqué. A l'approche du Concile du Vatican, Dollinger sentant bien que la célèbre controverse soulevée par les Jansénistes, comme elle l'avait été par Luther, relativement à l'infaillibilité du Souverain Pontife, allait enfin recevoir une solution définitive, se jeta ouvertement dans l'opposition. Après la réunion du Concile et la promulgation de ses décrets, l'archevêque de Munich demanda au docteur Dollinger son adhésion. Celui-ci refusa et publia en même temps une déclaration par laquelle il soutenait que la doctrine de l'infaillibilité du Pape ne reposait que sur des documents faux. Excommunié par son Archevêque, il s'obstina dans son refus. Il rencontra malheureusement trop de sympathie en Bavière de la part du Roi et d'un certain nombre de personnes appartenant à toutes les classes de la société. En 1870 il fut nommé recteur de l'Université de Munich. La conduite de Dollinger à l'égard des décisions du Concile du Vatican et ses écrits postérieurs contribuèrent puissamment à la formation du petit schisme des "vieux catholiques," schisme qui n'eût de durée que celle de la vie même du professeur Dollinger qui vint de mourir à l'âge de 91 ans.

Sachons profiter de cette grande et terrible leçon. Ne nous constituons jamais notre lumière et notre guide, mais en toute chose soyons soumis à la sage direction de l'Eglise et à celle de ses Pasteurs.

C'est la malice de notre cœur qui étouffe, ou qui rend inutile la lumière de la grâce. Inutilement luit-elle si l'on ferme les yeux. (P. Croiset).

LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS

Monseigneur McQuaid, évêque de Rochester, vient de publier dans la grande revue de New-York, le *Forum*, un article qui est une charge à fond contre la laïcité des écoles et contre cette gratuité menteuse qui met au comble de l'Etat les frais d'école, là où les parents peuvent aisément supporter cette dépense.

A Rochester, dit Monseigneur McQuaid, les écoles publiques comptent 12,302 enfants, les écoles paroissiales 5,849 enfants. L'impôt municipal qui s'élève à six millions, affecte une subvention de 1,200,000 francs au service des écoles publiques. Naturellement les catholiques ont à supporter leur part de cette charge ; mais, de plus, ils ont à entretenir leurs écoles paroissiales.

L'an dernier, nous dit Monseigneur McQuaid, les élèves d'une de mes écoles de paroisses jouaient, après l'étude, avec de jeunes protestants, qui suivaient l'école publique : un enfant catholique en plaisantant, dit à un de ses camarades de l'école publique : "Tu es bien heureux que mon père à moi paye tes frais d'école. — Ce n'est pas vrai, reprit l'autre enfant, ce serait une injustice : ton père paie pour toi, et le mien pour moi."

La discussion s'échauffa ; les amis des deux enfants prirent parti l'un dans un sens, l'autre dans l'autre, et finalement, on décida d'aller poser la question au père du jeune catholique qui était précisément un homme de loi.

On devine quelle fut la réponse, ajoute Monseigneur de Rochester ; mais ce que je puis attester, c'est que le petit monde, qui se trouvait ainsi mêlé à ce débat, n'hésita pas à déclarer la loi inique et à opiner pour qu'elle fût réformée au plus tôt.

Et ce n'est pas assez, poursuit Monseigneur McQuaid, de convenir que la loi est injuste : il faut aussi signaler ses dangers. Elle nous mène tout droit au socialisme, car si le père a le droit

de se décharger sur l'Etat du soin d'instruire son enfant, il n'y a aucune bonne raison pour qu'il ne laisse pas également à l'Etat le soin de le vêtir et de le nourrir. Chaque jour on fait un pas de plus dans cette voie du communisme : à Chicago, il suffit que l'enfant déclare qu'il n'a pas de vêtements convenables, pour qu'on lui délivre un bon avec lequel il se procure une blouse, un pantalon et des chaussures ; à New-York, on estime non sans raison, qu'il importe autant à l'enfant d'avoir un métier que d'apprendre à lire, et on multiplie les écoles professionnelles gratuites.

Ces écueils, ces anomalies, Monseigneur de Rochester les signale avec vigueur, et il croit que l'opinion publique s'habitue peu à peu à l'idée d'une réforme de la loi scolaire.

Cette réforme, on peut, selon lui, l'accomplir sur deux bases. L'une consiste à supprimer la gratuité, partout où le père est dans l'aisance, ce qui réduirait, dans une proportion considérable le poids de la taxe affectée à l'enseignement.

L'autre méthode consiste à laisser chaque culte disposer de la taxe payée par ses adeptes : catholiques, épiscopaliens, presbytériens, auraient leurs écoles, mais ne seraient plus obligés de contribuer à l'entretien d'écoles publiques dans lesquels leurs enfants ne mettent pas les pieds.

Que cette réforme soit immédiate, comme le croit Monseigneur McQuaid, ou qu'il faille encore l'attendre quelques années, peu importe : ce qui est certain, c'est qu'aux Etats Unis, la question est ouverte, après un demi siècle d'expérience. N'est-il pas absurde de la considérer comme fermée, en France, après six années d'essai ?

Ceux de nos lecteurs dont l'abonnement finissait au mois de décembre dernier sont priés de le renouveler aussitôt que possible. Nous rappelons que l'abonnement est d'une piastre par an, strictement payable d'avance.

ECHOS DE ROME

Notre Très Saint Père le pape Léon XIII a tenu lundi, le 30 décembre, un consistoire public dans le palais apostolique du Vatican, pour donner le chapeau cardinalice aux EEmes et RRmes cardinaux François Marie Benjamin Richard, archevêque de Paris; Joseph-Alfred Foulon, archevêque de Lyon, et François de Paule Schœnborn, archevêque de Prague, créés et publiés dans le consistoire secret du 24 mai de l'année dernière.

Le consistoire public étant terminé, le consistoire secret a eu lieu, dans la salle habituelle. Là, le Saint-Père a d'abord fermé la bouche, selon l'usage, aux EEmes et RRmes cardinaux Richard, Foulon et Schœnborn, et a daigné proposer et pourvoir un grand nombre d'Églises.

Le Saint-Père a ensuite ouvert la bouche, selon le rite d'usage, aux EEmes et RRmes cardinaux Richard, Foulon et Schœnborn. Puis, l'instance du Sacré Pallium a été faite à Sa Sainteté pour l'Église patriarcale de Jérusalem de rite latin et pour les Églises métropolitaines d'Urbain, Séville, Valladolid, Munich Frising et Toronto.

Enfin le Souverain Pontife a remis l'anneau cardinalice aux nouveaux princes de l'Église, en assignant le titre presbytéral de Sainte-Marie-*in via* à l'Eme Richard, le titre presbytéral de Saint-Eusèbe à l'Eme Foulon, et celui des SS. Jean-et-Paul à l'Eme Schœnborn.

Après être rentré dans ses appartements privés, le Saint-Père a reçu en audience particulière les nouveaux cardinaux.

CHRONIQUE

Par décision de Mgr l'Archevêque de Montréal, M. l'abbé M. Taillon, curé de St-Michel, a été nommé Vicaire Forain, pour le Vicariat numéro 15.

Le Rév. Père Lauzon, de Montréal, a été nommé Supérieur de la maison des Oblats de Hull, en remplacement du Rév. Père Cauvin, qui se retire pour raison de santé.

* * *

M. l'abbé D. A. Blais, de l'Archidiocèse de Québec, a été nommé évêque de Germanicopolis, et coadjuteur avec future succession de Mgr Jean Langevin, évêque de St-Germain de Rimouski.

* * *

Le R. Père J. Gauvreau, d'Ottawa, a été élu prieur des dominicains de Saint-Hyacinthe.

* * *

Nous avons sous les yeux le compte-rendu de l'OEuvre des Tabernacles, pour l'année 1889. Nous en détachons les renseignements suivants :

Les Associés de l'OEuvre des Tabernacles sont au nombre de 1400 ; 715 sont considérés membres actifs pour l'année courante, ayant payé leur contribution ; 80 se sont agrégés en 1889,

Il y a 41 corps d'associations, dont trois nouveaux pour cette année.

Les recettes provenant des contributions générales et particulières, et de diverses autres sources ont atteint le chiffre de 1,463 piastres 65 cts.

26 Diocèses et 134 paroisses du Canada et des Etats-Unis ont été assistés par l'OEuvre durant cette année.

Les réunions pour le confectionnement du linge d'autel ont lieu le premier et le troisième vendredi de chaque mois ; les autres vendredis sont libres.

La salle des assemblées est ouverte à une heure et le travail se continue jusqu'à cinq heures.

Les dames ou demoiselles qui ne peuvent pas prendre part aux réunions communes de couture, sont invitées à y suppléer en ayant de l'ouvrage à domicile.

Monseigneur de Montréal ayant approuvé le débit des listes de la Colonisation comme moyen d'augmenter les revenus de l'OEuvre, les dames associées sont priées de se dévouer à en collecter annuellement quelques-unes.

Les membres qui font partie de l'Œuvre des Tabernacles sont priés de ne pas négliger d'adresser leur contribution annuelle, s'ils veulent participer aux mérites qui y sont attachés.

Outre le privilège des indulgences mentionnées sur le billet d'agrégation, quatre messes sont dites chaque mois pour les associés ; une pour les vivants, une pour les défunts, une troisième pour les bienfaiteurs et une quatrième pour intentions particulières.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mexique.—Dans le mois de décembre, la ville de Mexico a célébré les noces d'or de son archevêque, Mgr Labastida

Le président Diaz et tout le corps diplomatique se sont unis à la population de Mexico pour donner à la fête une splendeur digne de la circonstance.

Parmi les riches cadeaux offerts à l'archevêque, on remarque une croix pectorale de la valeur de 15,000 piastres, don de deux riches banquiers.

Allemagne.—On a publié une statistique des prêtres et des fidèles des cinq archidiocèses et vingt diocèses allemands. Le résultat est navrant. Ainsi, à Berlin, on compte un prêtre pour 7,500 fidèles ; dans le diocèse de Breslau, un pour 2,198 ; dans celui de Posen-Gnesen, un pour 1,845 ; dans celui de Kulm, un pour 1,686, etc. Par contre, dans le diocèse d'Eichstaed, on compte un prêtre pour 496 fidèles ; dans celui de Hildesheim, un pour 596 ; dans celui de Rottenbourg en Souabe, un pour 606 ; dans celui de Spire, un pour 676 ; — en Alsace-Lorraine : au diocèse de Metz, un pour 581 ; au diocèse de Strasbourg, un pour 660.

Venezuela.—Une colonie de Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes vient de partir pour l'Amérique. Ce sont les premières religieuses

qui vont arriver au Venezuela. Elles sont appelées à la fois par Mgr l'Archevêque et par le président de la République, Rojas Paul, dont la foi ardente rappelle les sentiments chrétiens de Garcia Moreno. Le président de la République du Venezuela assiste à la messe tous les matins et communie chaque dimanche. Les affaires de son gouvernement n'en sont pas moins prospères.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II March., XII, 46.

Sr Agnès (Honorã States), de la Providence de Montréal,
décédée à leur Maison Provinciale de Vancouver, le
15 janvier 1890, à l'âge de 64 ans, (42me année de reli-
gion.

Dame Marguerite Hay, veuve Olivier Pichette, Montréal.

Dame Sara V. J. De Chantal, veuve Coutellier, “

Dame Marie R. A. Marier, épouse de l'Hon. M. Prévost,
Montréal.

Dame Marie E. Leblanc, veuve W. Duckett, Montréal.

Dame Marie-Louise Martin, épouse de Cyrille Denis, Mont-
réal.

Sr Marie Collin, dite Sr Ste Opportune, C. N. D., Montréal.

Dame Joseph Boisjoly, veuve Desrosiers, Montréal.

David Hamelin, dit Lagainière, “

Ferdinand E. Hamel, Québec.

Ignace Huet, Montréal.

Joseph H. Dazé, “

Joseph S. Archambault, “

Isidore Prévost, “

H. A. Germain, “

Pierre Ménard, “

Narcisse Saucier, “

L. N. Alph. Ferland, Ottawa.

Dr. J. Fafard, Saint-Boniface.

Marie-Louise Roy, Saint-Clet.

Félix Dumoulin, Sainte Monique.

Joseph E. R. Beauchemin, Yamachiche.

Noël R. Dufresne, “

Olivier Bouchard, Trois-Rivières.

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang.)

MENEELY & CIE,

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENETRES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables:
aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chéz L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.
FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Membre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.
120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terro à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Mouïns et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers, et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trentième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 15 Janvier 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME, 1940

Enseigne du Godendard Doré,

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

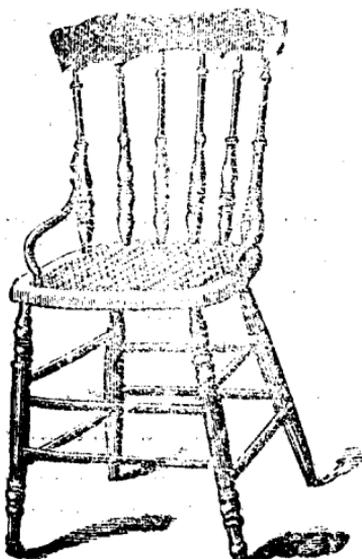
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,900. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

ETABLIE EN 1850.

MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

CLOS }

TELEPHONE No. 106.

Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.

TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.